

Thionville

Construction des ponts : recours contentieux voté par les élus

Le Syndicat de transports, la communauté d'agglomération et la Ville contestent la facture d'une peinture anticorrosion posée sur les deux ponts construits à Thionville, au-dessus de la Moselle et des voies ferrées, pour le futur réseau de bus. Selon les élus, ces travaux ne figuraient pas au cahier des charges initial.

Les deux ponts construits à Thionville, au-dessus de la Moselle et des voies ferrées, font encore parler d'eux. Les deux ouvrages, mis en circulation cet été, ont été érigés dans le cadre du futur réseau de bus à haut niveau de service porté par le syndicat TeMo, qui promet d'améliorer la qualité des transports en commun sur le Nord mosellan à l'horizon 2029.

« Les ponts ont été reçus avec beaucoup de réserves à l'issue du chantier », rappelle Pierre Cuny, président de la communauté d'agglomération Portes de France-Thionville. La collectivité et la Ville de Thionville s'associent à TeMo pour introduire une procédure judiciaire à l'encontre du mandataire qui a conduit les travaux et du maître d'œuvre. « Nous entrons dans une phase de précontentieux », annonce Pierre Cuny, également maire de Thionville. Le point d'achoppement relève d'une facture élevée que les



Le pont Konrad-Adenauer surplombe la Moselle, relie le centre-ville de Thionville à la Rive droite. Comme le pont de Gasperi, il appartient au syndicat TeMo jusqu'à la mise en exécution du réseau de bus à haut niveau de service prévue en 2029. Photo Ryan Horvath

élus estiment injustifiée.

Lors du dernier conseil de la communauté d'agglomération Portes de France-Thionville, ils ont surtout contesté la pose d'une peinture anticorrosion qui, selon eux, ne figurait pas au cahier des charges initial. Celle-ci se chiffre en centaines de milliers d'euros. Soit 900 000 euros au total. La moitié de cette somme serait à la charge de TeMo, 300 000 euros pour l'Ag-

glo, le reste pour la Ville. « Il n'est pas question de mobiliser de l'argent public, alors que ces travaux n'ont pas été conduits par le maître d'ouvrage [TeMo, N.D.L.R.] », s'agace le président Cuny.

« On palera ce qu'on doit »

D'autres aménagements n'ont pas été formalisés au fil du

chantier. Des réseaux d'eau relevant de la compétence de l'Agglomération ont été posés dans le pont Alcide-de-Gasperi, au-dessus des voies SNCF, sans qu'elle ne l'ait demandé. Mais leur utilité est reconnue. Ces conduites seront potentiellement utilisées en réseau de secours et « pour alimenter la commune d'Illange par la suite », illustre Laurent Schultz, vice-président en charge de la question de l'eau.

Scénario identique concernant les réseaux sur le pont Adenauer qui surplombe la Moselle. Ils alimenteront, à terme, la Rive droite requalifiée. L'éclairage qui habille l'ouvrage contribue, lui, à l'embellissement de la commune. « Concernant ce qui sert à la Ville de Thionville et à l'Agglo, il n'y aura pas de sujets. Même si elles n'ont pas été associées à ces installations, on paiera ce qu'on doit », annonce Pierre Cuny.

• Unanimité

« Ça tient du feuilleton cette histoire », souffle Brigitte Vaise, élue d'opposition. « Qui signait les bons de commande, qui décidait des travaux ? », assène-t-elle.

Le chantier devait bien continuer d'avancer. « Nous faisons confiance au bureau qui pilotait le chantier. Je suis électricien, pas spécialiste des ouvrages d'art », se défend Patrick Becker. L'élue communautaire, maire de Kuntzig et vice-président de TeMo, explique que le bureau a été mis devant le fait accompli lors de réunions. Il maintient que la pose de la peinture anticorrosion n'est pas liée à l'installation de réseaux d'eau. La procédure contentieuse devra le confirmer. Le conseil communautaire l'a votée à l'unanimité. Le conseil municipal de Thionville et TeMo devraient suivre.

• **Frédérique Thisse**

► Les obsèques avec

■ AUJOURD'HUI

ALGRANGE

Jacqueline HOHN, église Saint-Jean-Baptiste, à 10 h.

AUDUN-LE-TICHE

Simone MANFROI, église Saint-François, à 10 h.

BASSE-HAM

André HINSBERGER, église Saint-Willibrord, à 10 h.

ENTRANGE

Cécile LANSER, église Sainte-Jeanne-d'Arc, à 15 h.

GUÉNANGE

Monique GEORGES, église, à 15 h.

HAYANGE

Thionville

Pour Noël, c'est cadeau : voici le programme de l'office de tourisme

En plus des animations proposées par la Ville et les commerçants, et celles proposées dans les marchés de Noël, l'office de tourisme communautaire décline aussi son programme de fin d'année. Adultes, enfants, familles, personne est oublié.



L'office de tourisme communautaire propose un calendrier d'animations.

avec pour mot d'ordre : « Aidez à retrouver les lutins malicieux en ville et recevez des gourmandises offertes par les commerçants ». Tous ces moments joyeux nécessitent une réservation auprès de Pays Thionvillois Tourisme (<https://www.thionville-tourisme.fr>, par mail à tourisme@thionville.net ou au 03 82 53 33 18).

• **Le comptoir de Noël**
100 % MOSL

D'artenaire contribuant